

**Décisions de l'Association Intercommunale Scolaire de Moudon –  
Lucens et Environs**

**EXTRAIT DE PV DE L'ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE  
DU 5 MARS 2025**

Préavis 01-2025 – Demande de crédit d'investissement pour le changement de système informatique des finances de l'AISMLE

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AISMLE,

- dans sa séance du 5 mars 2025,
- vu le préavis du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission de gestion et des finances,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

décide :

1. **d'approuver la demande de crédit d'investissement de CHF 60'732.00 pour le changement de système informatique des finances de l'AISMLE, à répartir à raison de 50% à l'habitant et 50% à l'élève entre les communes membres, pour la partie scolaire,**
  
2. **d'approuver la demande de crédit extra-budgétaire de CHF 13'000.00 pour l'exploitation du système en 2025, à répartir à raison de 50% à l'habitant et 50% à l'élève entre les communes membres, pour la partie scolaire.**

\*\*\*\*\*

Préavis 02-2025 – Création du service des bâtiments de l'AISMLE

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AISMLE,

- dans sa séance du 5 mars 2025,
- vu le préavis du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission de gestion et des finances,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

décide :

1. **d'autoriser le Comité de direction de l'AISMLE à créer un service des bâtiments, par reprise du personnel des communes de Lucens et Moudon, collège du Fey et salle de sports du Champ-du-Gour,**
  
2. **d'autoriser à cet effet une dépense extra-budgétaire estimée à CHF 20'000.00 pour 5 mois d'exploitation en 2025, telle que présentée ci-dessus.**

Au nom du Conseil intercommunal de l'AISMLE

Jacky Chabloz  
  
Vice-Président

Mireille Gudré-Mauroux  
  
Secrétaire ad-hoc